



RÈGLEMENTS 2012



TOURNOI NATIONAL DE HOCKEY PEE WEE ANJOU

TABLE DES MATIÈRES

PARTICIPATION	3
ÉQUIPES DE L'EXTÉRIEUR	3
1. RÈGLEMENTS DU JEU	4
2. ADMISSIBILITÉ DES JOUEURS	5
3. JOUTES	5
4. DURÉE DES JOUTES	5
5. DÉPARTAGE D'ÉGALITÉ	7
6. DIVERS	8

TOURNOI NATIONAL DE HOCKEY PEE WEE ANJOU

RÈGLEMENTS 2012

PARTICIPATION

Ce tournoi étant sanctionné par Hockey Québec, seules les équipes affiliées à cet organisme peuvent y participer.

Des équipes de division Pee Wee s'affronteront dans les classes AA, BB, CC, A et B.

Toutes les équipes acceptées dans ce tournoi devront présenter les documents au minimum d'une heure (60 minutes) avant la première joute prévue et les documents resteront en possession du registraire du tournoi jusqu'à l'élimination de cette équipe.

Les documents qui doivent être présentés au registraire avant la première joute sont :

- a) Formule d'enregistrement d'équipe (**formule et signatures originales**) ;
- b) Permis de tournoi ;
- c) Les cinq (5) dernières feuilles de pointage de votre équipe (partie de ligue, de tournoi ou hors-concours) ;
- d) Calendrier des joutes de l'équipe ;
- e) Cartes d'entraîneurs.

ÉQUIPES DE L'EXTÉRIEUR

L'organisation n'assure pas l'hébergement des joueurs. Les parents de ces derniers devront les prendre en charge.

TOURNOI NATIONAL DE HOCKEY PEE WEE ANJOU

1. RÈGLEMENTS DU JEU

- 1.1 Les règlements sont ceux de l'A.C.H. et de Hockey Québec.
- 1.2 Les règlements Franc-Jeu s'appliqueront pour l'ensemble du tournoi.
- 1.3 Avant chaque joute, tous les joueurs devront signer le formulaire de participation. La feuille de pointage sera complétée d'après ce formulaire de participation.
 - 1.3.1 Aucune équipe n'aura plus de cinq (5) personnes, étant dûment inscrites sur la **Formule d'enregistrement des membres d'une équipe** informatisée, à l'arrière du banc lors des joutes et une (1) de ces personnes devra signer la feuille de pointage. **Le signataire de la feuille de pointage devra avoir un grade d'entraîneur** (3.2 du livre des règlements administratifs de Hockey Québec).
- 1.4 Tous les officiels seront désignés par HQRM.
- 1.5 Chaque équipe a droit à dix-neuf (19) joueurs incluant les deux (2) gardiens de but désignés pour la ou les joutes.
 - 1.5.1 Dans les classes A et B, l'organisation du tournoi préfère que vous vous présentiez avec deux (2) gardiens en uniforme.
 - 1.5.2 Dans les classes BB, CC **et même AA** le règlement 7.2.1 b) du livre des règlements administratifs de Hockey Québec s'applique.
- 1.6 L'équipe qui **reçoit** s'alignera avec des chandails pâles et l'équipe qui **visite** avec des chandails foncés. S'il n'y a pas de contraste de couleurs dans les chandails, un tirage au sort sera fait et l'équipe perdante devra changer de chandails. L'organisation du tournoi pourra fournir les chandails.
- 1.7 Dans les classes A et B, le tirage au sort des visiteurs ou des receveurs sera fait à partir des demi-finales. Avant cela, c'est l'horaire remis qui indique les visiteurs et les receveurs.
- 1.8 Aucun protêt ne peut être logé sur le déroulement de la joute sauf sur l'admissibilité d'un joueur.
- 1.9 Aucune demande de mesurage de bâton ne sera permise.

TOURNOI NATIONAL DE HOCKEY PEE WEE ANJOU

2. ADMISSIBILITÉ DES JOUEURS

- a) Être né entre le 1^{er} janvier 1999 et le 31 décembre 2000 ou un joueur dûment surclassé.
- b) Être sur la **Formule d'enregistrement des membres d'une équipe** comme joueur régulier ou joueur affilié.

3. JOUTES

Les joutes seront disputées à l'aréna Chaumont, située au 8750 place Chaumont, à Anjou.
Téléphone : (514) 493-8250.

D'autres joutes seront disputées à l'aréna Chénier, située au 8200 rue Chénier, à Anjou.
Téléphone : (514) 493-5190.

4. DURÉE DES JOUTES

4.1 Classe AA.

Les deux (2) premières périodes seront disputées à temps chronométré de douze (12) minutes, la troisième (3^e) période à temps chronométré de quinze (15) minutes.

Toutes les autres classes.

Les deux (2) premières périodes seront disputées à temps chronométré de dix (10) minutes, la troisième (3^e) période à temps chronométré de quinze (15) minutes

4.2 La surface glacée sera nettoyée après la deuxième (2^e) période de chaque joute.

4.3 **Aucun temps d'arrêt ne sera permis dans les rondes préliminaires. Un seul temps d'arrêt par équipe par joute sera permis pendant les parties de demi-finales et finales et ce dans toutes les classes.**

4.4 **Dans les classes A et B**, s'il y a une différence de cinq (5) buts à partir de la troisième (3^e) période, le temps sera continu jusqu'à la fin de la joute. Le temps sera continu même si on revenait à une différence de moins de cinq (5) buts. Une différence de sept (7) buts à partir de la troisième (3^e) période mettra fin à la joute. **Dans les classes AA, BB et CC**, il n'y aura aucun temps continu et toutes les parties seront à finir

4.5 Lors des compétitions à la ronde **dans les classes AA, BB et CC**, les joutes pourront se terminer par un verdict nul et les équipes récolteront un point pour les joutes nulles.

4.6 **Surtemps dans les classes A, B, CC et BB** la réglementation suivante s'applique pour toutes les joutes, avant les demi-finales et la finale.

a) Une seule période de cinq (5) minutes à temps arrêté avec alignement de quatre joueurs par équipe (plus un (1) gardien de but), sauf en cas de punition (conformément aux Règles de jeu et de Franc-jeu), le premier (1^{er}) but marqué met fin à la joute.

b) Après cette période de surtemps de cinq (5) minutes, si l'égalité persiste, il y **aura fusillade** (voir le règlement numéro 9.7.2 du livre des règlements administratifs de Hockey Québec).

4.7 **Surtemps pour les joutes demi-finales et finales (dans les classes A, B, BB et CC)**

Lors de joutes de demi-finale et de finale de chaque tournoi sanctionné par Hockey Québec, en cas d'égalité après les trois (3) périodes de jeu réglementaires, il y aura période de surtemps selon le mode suivant :

a) Il y aura une (1) période supplémentaire de dix (10) minutes à temps chronométré avec alignement complet de quatre (4) joueurs par équipe plus un (1) gardien de but, sauf en cas de punition (conformément aux Règles de jeu et de Franc-jeu), le premier (1^{er}) but marqué met fin à la joute ;

b) Après cette période de surtemps de dix (10) minutes, si l'égalité persiste, il y aura fusillade, tel que stipulé à l'article 9.7.2 du livre des règlements administratifs de Hockey Québec.

4.8 Surtemps pour la classe AA

- a) Lors d'un tournoi national, pour les joutes, demi-finales et finales pour les équipes de classe AA, il y aura deux (2) périodes maximum de dix minutes chacune à temps arrêté avec alignement de quatre (4) joueurs par équipe plus un (1) gardien de but, sauf en cas de punition (conformément aux Règles de jeu et de Franc-jeu). Le premier but met fin à la joute.
- b) Après ces deux périodes maximum de surtemps de dix minutes chacune si l'égalité persiste il y aura fusillade tel que stipulé à l'article 9.7.2 du livre des règlements administratifs de Hockey Québec.

5. DÉPARTAGE D'ÉGALITÉ AU CLASSEMENT

S'il y a égalité au classement entre plusieurs équipes, le classement est déterminé en fonction des critères suivants (règlement 9.8 de Hockey Québec) :

- a) Le plus grand nombre de victoires ;
- b) Le moins grand nombre de défaites ;
- c) Le résultat de la ou les joutes entre les équipes en cause (victoires) ;

NOTE 1 : S'APPLIQUE UNIQUEMENT POUR LES ÉQUIPES QUI ONT JOUÉ L'UNE CONTRE L'AUTRE DANS UNE MÊME SECTION.

- d) Le meilleur différentiel : TOTAL DES BUTS POUR, MOINS LE TOTAL DES BUTS CONTRE, POUR TOUTES LES JOUTES ;

NOTE 2 : SI UNE ÉQUIPE N'EST PAS PRÉSENTE POUR UNE JOUTE, LE NOMBRE DE POINTS POUR ET CONTRE DES JOUTES JOUÉES CONTRE ELLE PAR LES AUTRES ÉQUIPES, NE DOIVENT PAS ÊTRE CONSIDÉRÉS DANS LE CALCUL.

- e) L'équipe ayant accumulé le plus de points Franc-Jeu ;
- f) Le premier (1^{er}) but le plus rapide marqué dans toutes les joutes jouées ;
- g) Tirage au sort.

Dès que le classement d'une équipe est déterminé, le processus doit être repris à l'étape A pour départager les autres équipes en situation d'égalité, s'il y a lieu

TOURNOI NATIONAL DE HOCKEY PEE WEE ANJOU

6. DIVERS

6.1 Remise des médailles aux deux (2) équipes finalistes de chaque classe.

6.2 Un trophée sera remis à l'équipe championne de chaque classe.

6.3 **TOUTES LES ÉQUIPES DOIVENT SE PRÉSENTER UNE (1) HEURE AVANT L'HEURE PRÉVUE POUR CHACUNE DE LEUR JOUTE.**

Les joutes peuvent débuter **avant l'heure prévue**, sauf la première du programme de la journée.

6.4 **TOUS LES ENTRAÎNEURS DEVRONT PORTER, EN TOUT TEMPS, LEUR PIÈCE D'IDENTIFICATION POUR AVOIR ACCÈS AUX SITES DE COMPÉTITIONS ET POUR AVOIR DROIT AU REPAS.**

6.5 Un trophée sera également remis au champion compteur de chaque classe selon les spécifications suivantes :

a) Si un (1) joueur a le plus de points, il reçoit le trophée ;

b) Si deux (2) ou plusieurs joueurs partagent le premier rang des compteurs à la fin du tournoi, le gagnant du trophée sera :

1) celui qui a le plus de buts

ou

2) celui qui aura la meilleure moyenne (buts et assistances) au prorata du nombre de joutes jouées

ou

3) par tirage au sort.

6.6 Le trophée Martin Fraser, grand bénévole dans notre région, sera remis à l'équipe qui présentera le meilleur esprit sportif tout en étant très disciplinée. Ce trophée est à l'enjeu dans les classes AA, BB et CC.

6.7 Le trophée de la Ligue des Anciens sera remis à l'équipe qui présentera le meilleur esprit sportif tout en étant très disciplinée. Ce trophée sera à l'enjeu dans les classes A et B.

TOURNOI NATIONAL DE HOCKEY PEE WEE ANJOU

6.8 CLASSE AA

Il y aura deux (2) divisions de cinq (5) équipes chacune. Chaque équipe rencontrera les quatre (4) équipes de sa division. Après ces parties les deux (2) premières équipes au classement de chaque division se disputeront la demi-finale selon le mode suivant : 2^{ième} équipe division B contre 1^{ère} équipe division A et 2^{ième} équipe division A contre 1^{ère} équipe division B. L'horaire qui vous a été remis vous indique à quel moment seront joués ces matchs.

Pour les demi-finales, l'équipe ayant le meilleur classement de sa division sera l'équipe receveuse et pour la finale un tirage au sort déterminera l'équipe receveuse.

6.9 CLASSE BB

Il y aura quatre (4) divisions de quatre (4) équipes chacune. Chaque équipe rencontrera les trois (3) équipes de sa division. Après ces parties il y aura un seul classement de six équipes composé des premières équipes de chacune des divisions et des deux meilleures équipes provenant du classement des douze (12) équipes restantes. Le classement se fera selon l'article 5 de ce document. Les deux premières équipes de ce classement se retrouveront en demi-finales. Les quatre autres équipes joueront les quarts de finale ainsi : 6 vs 3 et 5 vs 4. L'horaire qui vous a été remis vous indique à quel moment seront joués ces matchs.

Pour les quarts de finale, demi-finales et finale l'équipe receveuse sera l'équipe la plus haute au classement.

6.10 CLASSE CC

Il y aura quatre (4) divisions de quatre (4) équipes chacune. Chaque équipe rencontrera les trois (3) équipes de sa division. Après ces parties il y aura un seul classement de six équipes composé des premières équipes de chacune des divisions et des deux meilleures équipes provenant du classement des douze (12) équipes restantes. Le classement se fera selon l'article 5 de ce document. Les deux premières équipes de ce classement se retrouveront en demi-finales. Les quatre autres équipes joueront les quarts de finale ainsi : 6 vs 3 et 5 vs 4. L'horaire qui vous a été remis vous indique à quel moment seront joués ces matchs.

Pour les quarts de finale, demi-finales et finale l'équipe receveuse sera l'équipe la plus haute au classement.

Toutes les demi-finales (CC, BB, AA) auront lieu le dimanche **29 janvier** et seront suivies des finales en début d'après-midi.